

l'image de la Mère de Dieu, tous ces pieux emblèmes qui ornent nos demeures et que nos yeux ont besoin de contempler surtout à l'heure de la souffrance ? Pourra-t-on prier à haute voix auprès du lit des mourants, dire le rosaire, comme cela se fait dans nos hôpitaux catholiques ? Evidemment non : si on le faisait on enlèverait à l'hôpital civique son caractère.

Je me souviens des objections faites, il y a quelques années seulement, contre le projet d'ériger une statue de la Sainte Vierge au sommet de Mont-Royal. C'était, disait-on, irriter le sentiment des protestants et cette raison suffit pour faire échouer le projet.

Qu'on juge donc par là de toutes les situations délicates où catholiques et protestants se trouveront souvent placés dans un hôpital unique. Je le déclare, malgré toutes les bonnes volontés, les susceptibilités ne seront pas ménagées et l'harmonie ne durera pas longtemps.

Et puis, je crois être l'interprète de toutes les familles catholiques, en désirant des sœurs de charité comme gardes-malades au chevet de leurs enfants atteints d'une maladie contagieuse souvent mortelle. Or, les sœurs de charité ne peuvent trouver place dans un hôpital civique " neutre. " Il répugnerait, en effet, à tous d'en faire des servantes sous la direction d'une matrone.

Ces raisons, et d'autres encore que je me dispense de donner ici, convainquirent M. le président du comité d'hygiène. Il comprit la nécessité de faire pour l'hôpital projeté ce que l'initiative privée a fait jusqu'à présent pour tous nos autres établissements de bienfaisance. Mais construire deux hôpitaux, ou un seul en deux sections complètement distinctes, entraînerait pour la ville des dépenses considérables, trop fortes peut-être dans le moment. J'admets l'objection : toutefois, la paix, l'harmonie entre les citoyens, le respect des convictions religieuses, la reconnaissance pratique de la liberté individuelle dans les choses les plus intimes et les plus délicates de la vie, pourraient-ils être payés trop cher ? Dans tous les cas, j'ai offert à M. le président de venir en aide à la ville en promettant de trouver une communauté religieuse qui fournirait \$50,000 pour la construction d'un hôpital catholique et s'engagerait à le diriger de manière à donner entière satisfaction aux citoyens, et au bureau d'hygiène, moyennant un octroi annuel raisonnable.

Je pensais, en faisant de mon chef cette proposition, à nos dévotion